

**Limite d'inscription impérative → mercredi 14 Octobre 2020**

Toute réponse rendue après le mercredi 14 octobre 2020 sera mise sur liste d'attente. Les annulations devront être faites obligatoirement 8 jours avant la venue de votre enfant par écrit ou par mail.

Nom	Prénom	Date de Naissance _____/_____/_____
Nom	Prénom	Date de Naissance _____/_____/_____
Nom	Prénom	Date de Naissance _____/_____/_____

**AUCUNE INSCRIPTION OU ANNULATION N'EST POSSIBLE PAR TELEPHONE**

Où trouver le formulaire ? → Accueil de loisirs, Accueils Périscolaires, Mairie, Sites internet de la ville et de l'accueil de loisirs.

Où retourner le formulaire ? → Accueil de loisirs de la Butte aux Grès ou Mairie, **uniquement**.

Inscription par mail : [alsh@mairie-ollainville91.fr](mailto:alsh@mairie-ollainville91.fr)

Le lieu d'accueil des enfants 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de maternelle se fait à l'école des Boutons d'Or (côté garderie), situé Allée des Boutons d'Or-La Roche.

Les enfants de 3<sup>ème</sup> année de maternelle et les élémentaires sont accueillis à l'accueil de loisirs de la Butte aux Grès.

**Novembre/ Décembre 2020**

Date	Matin + repas	Journée complète
<b>Mercredi 04/11</b>	*	*
<b>Mercredi 18/11</b>	*	*
<b>Mercredi 25/11</b>	*	*
<b>Mercredi 02/12</b>	*	*
<b>Mercredi 09/12</b>	*	*
<b>Mercredi 16/12</b>	*	*

\* cocher la case choisie.

Si vous désirez changer de formule et passer à une inscription permanente, les mercredis, vous pouvez en faire la demande à l'adresse suivante : [alsh@mairie-ollainville91.fr](mailto:alsh@mairie-ollainville91.fr)

Date	Signature
------	-----------

**Limite d'inscription impérative → mercredi 14 Octobre 2020**

Toute réponse rendue après le mercredi 14 octobre 2020 sera mise sur liste d'attente. Les annulations devront être faites obligatoirement 8 jours avant la venue de votre enfant par écrit ou par mail.

Nom	Prénom	Date de Naissance _____/_____/_____
Nom	Prénom	Date de Naissance _____/_____/_____
Nom	Prénom	Date de Naissance _____/_____/_____

**AUCUNE INSCRIPTION OU ANNULATION N'EST POSSIBLE PAR TELEPHONE**

Où trouver le formulaire ? → Accueil de loisirs, Accueils Périscolaires, Mairie, Sites internet de la ville et de l'accueil de loisirs.

Où retourner le formulaire ? → Accueil de loisirs de la Butte aux Grès ou Mairie, **uniquement**.

Inscription par mail : [alsh@mairie-ollainville91.fr](mailto:alsh@mairie-ollainville91.fr)

Le lieu d'accueil des enfants 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de maternelle se fait à l'école des Boutons d'Or (côté garderie), situé Allée des Boutons d'Or-La Roche.

Les enfants de 3<sup>ème</sup> année de maternelle et les élémentaires sont accueillis à l'accueil de loisirs de la Butte aux Grès.

**Novembre/ Décembre 2020**

Date	Matin + repas	Journée complète
<b>Mercredi 04/11</b>	*	*
<b>Mercredi 18/11</b>	*	*
<b>Mercredi 25/11</b>	*	*
<b>Mercredi 02/12</b>	*	*
<b>Mercredi 09/12</b>	*	*
<b>Mercredi 16/12</b>	*	*

\* cocher la case choisie.

Si vous désirez changer de formule et passer à une inscription permanente, les mercredis, vous pouvez en faire la demande à l'adresse suivante : [alsh@mairie-ollainville91.fr](mailto:alsh@mairie-ollainville91.fr)

Date	Signature
------	-----------